

Chinon Actus

VILLE DE CHINON 

N° 2 | Mars 2021



“Maison Cœur de Ville” : une équipe renforcée à votre écoute

Vous avez un projet de réhabilitation ou de rénovation ? Vous êtes porteur d'un projet ? Lison LAIDET a rejoint Fabien MORIN au sein de la “Maison Cœur de Ville” pour vous guider au mieux dans vos démarches. Lison s'occupe également de la création d'outils pédagogiques liés aux dispositifs de défiscalisations et travaille sur la mise en place d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique - PTRE - pour vous accompagner dans la rénovation énergétique de votre maison. Rendez-vous à la Maison Cœur de Ville, au 1 rue Voltaire, les lundis, mardis et jeudis de 14h30 à 17h.

Du 22 au 26 Mars : Nettoyage de Printemps à Chinon !

Comme vous le savez, la propreté est une priorité pour l'équipe municipale ! Pour permettre à tous de vivre dans un environnement de qualité, nous avons décidé de lancer une grande semaine de nettoyage du 22 au 26 mars. Grâce à un matériel spécifique - hydrolaveuse et lances haute-pression - l'équipe des services techniques est mobilisée pour nettoyer en profondeur les rues, les façades et le mobilier urbain identifiés comme dégradés. Ainsi, le début de semaine est consacrée aux rues Rabelais, Jean-Jacques Rousseau, Commerce et place de l'Hôtel de Ville.

Les monuments - statues Jeanne d'Arc et Rabelais, Monument aux Morts et Square du Souvenir, seront traités par une entreprise spécialisée fin avril. Et comme la propreté de l'espace public est l'affaire de tous, nous comptons sur vous pour respecter ce travail de nettoyage et contribuer, vous aussi, à garantir la qualité de notre cadre de vie.

Vivre à Chinon, c'est vivre avec la Vienne

Début février, la Vienne a largement débordé de son lit, comme elle le fait régulièrement. Au plus haut, le niveau a atteint 4,90 mètres le jeudi 4 ! Une crue importante, certes, mais les plus anciens se souviennent : en 1962, avec un niveau à 6 mètres, des planches de fortunes flottaient dans les rues d'un Chinon inondé ... et en 1994, avec un niveau à 5,80 mètres, les parpaings rehaussaient les meubles dans de nombreuses maisons. Fort heureusement, nous n'en sommes pas arrivés là ! Grâce au système d'alerte, nous avons pu anticiper et mettre en oeuvre différentes actions d'information, de protection et de sécurisation. Les habitants concernés ont été appelés et les propriétaires de bétail, dont les prés allaient être inondés, ont été avertis. Les routes et chemins ont aussi été fermés avant d'être submergés. Malgré une vigilance de chaque instant, quelques écarts ont été relevés, notamment l'information auprès des nouveaux administrés concernés par la crue ou un dysfonctionnement détecté sur le circuit d'eau usée, rue des Ursulines. Des mesures correctives seront mises en place au plus tôt.

Nous tenons à souligner l'efficacité et le professionnalisme des agents des services techniques et des eaux qui ont procédé aux manœuvres nécessaires pour éviter le débordement du réseau d'eau pluviale par remontée de l'eau de la Vienne.

Chinon, labellisée "Commune Sportive 2020-2024"



Quelle fierté de vous annoncer cette bonne nouvelle ! La ville de Chinon vient de recevoir ce label tant convoité de "Commune Sportive 2020-2024" décerné par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Centre Val de Loire. **Il vient récompenser la politique sportive ambitieuse et de qualité que mène la ville de Chinon.** Une vraie reconnaissance aussi pour nos agents, nos associations sportives et nos partenaires qui œuvrent tout au long de l'année pour le rayonnement sportif de la ville sur le territoire. Encore une belle preuve de notre attachement à la pratique sportive, à ses valeurs, au lien social qu'il permet et au bien-être qu'il procure.

Mobilisons-nous ! Donnons notre sang le 9 mars et le 6 avril

Tous les mois, la Ville de Chinon accueille l'Etablissement Français du Sang à l'Espace Rabelais. Toutefois, à cause du contexte sanitaire, la collecte de sang a nettement diminué. La mobilisation de tous est donc primordiale ! Les prochains rendez-vous se dérouleront à l'Espace Rabelais, les mardis 9 mars et 6 avril de 15h à 19h. Les recommandations à respecter ? Ne pas être à jeun / Bien s'hydrater avant le don / Etre âgé entre 18 et 70 ans / Avoir un poids supérieur à 50 kg. Et si c'est votre premier don du sang, n'oubliez pas votre pièce d'identité ! Couvre-feu oblige, si vous vous déplacez après 18h, cochez la case "Mission d'intérêt général". Et si vous êtes vaccinés contre la COVID19, vous pouvez tout à fait donner votre sang sans aucun délai d'ajournement. Vous souhaitez tout de même vérifier votre éligibilité au don de sang avant de vous déplacer ? Complétez le questionnaire sur <https://dondesang.efs.sante.fr/> et vous saurez. Alors vous aussi, participez à l'élan collectif qui permet de sauver des vies !

Et le dépistage du cancer colorectal, vous y pensez ? "Mars Bleu" vous en donne l'occasion !

Le mois de Mars est dédié à la prévention et au dépistage du cancer colorectal en France. Ce cancer est la deuxième cause de mortalité par cancer en France... Pour autant, détecté assez tôt, il est guéri dans 9 cas sur 10 ! Vous comprenez alors que le dépistage joue un rôle essentiel !



Des enfants heureux dans le nouvel Accueil de Loisirs

Ce 22 Février, pour le premier jour des vacances scolaires, les enfants de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire inscrits ont découvert le nouvel ALSH - Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Idéalement situé près de l'Espace Rabelais, au cœur des 19 communes qui composent notre territoire, ce nouvel équipement communautaire enchante déjà enfants et parents ! Les premières impressions ? Un lieu moderne, agréable, lumineux, qui complète parfaitement l'offre de la petite enfance, déjà bien étoffée. Tous attendent avec impatience le printemps pour profiter des nombreuses installations sportives et culturelles situées à quelques pas, de véritables atouts supplémentaires pour ce nouvel équipement. Inscriptions auprès de l'Association CLAAC : 02 47 93 10 48



La ville de Chinon s'associe à cette communication nationale pour inciter les habitants qui le souhaitent à se faire dépister. Savez-vous que le test de dépistage peut être fait chez soi ? Tous les deux ans, si vous avez entre 50 et 74 ans, vous recevez à votre domicile un courrier vous invitant à consulter votre médecin traitant au sujet du dépistage du cancer colorectal. Si votre médecin le juge utile, il vous propose de faire le test de dépistage du cancer colorectal et vous en précise l'intérêt. Après avoir obtenu votre accord, votre médecin vous remet le test et vous explique comment l'utiliser à votre domicile. Alors pensez à prendre soin de vous !

Retrouvez toutes nos actualités sur le site de la mairie : www.ville-chinon.com

Responsable de la publication : Jean-Luc Dupont

Contact : Mairie de Chinon - 02 47 93 53 00.

Impression : Multl Impressions - Dépôt légal : Mars 2021

